

## Assemblée des délégués du SEDE

## Procès-verbal de la consultation par voie électronique du 20 novembre 2020

Les délégués du SEDE ont été consulté le 20 novembre 2020 par courriel afin qu'ils prennent position sur les objets ci-dessous. Tous les documents nécessaires à la prise de position étaient en possession des délégués.

A la fin du délai imparti, soit le 27 novembre 2020, 9 communes ont pris position, 1 commune a répondu hors-délai et 3 n'ont pas répondu, (quorum atteint).

1. Procès-verbal de la séance de l'Assemblée des délégués du SEDE du 26 août 2020 A la majorité des délégués, le procès-verbal du 26 août 2020 est accepté.

2. Désigner l'organe de révision des comptes du SEDE
A la majorité des délégués, la fiduciaire Fidag-Jura a été désignée comme organe de révision du SEDE.

3. Budgets d'exploitation et d'investissements 2021 A la majorité des délégués, les budgets d'exploitation et d'investissements 2021 du SEDE ont été acceptés.

Soyhières, le 30 novembre 2020

PV certifié exact et conforme La secrétaire Janique Horisberger